RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Arrêté du 08 FEV. 2021

portant approbation des élections de membres correspondants de l'Académie d'agriculture de France pour l'année 2020

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n°2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2020,

Arrête :

Article 1er

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de membres correspondants :

Section Productions végétales
Mme Frédérique ANGEVIN
M. Thierry CANDRESSE
M. Xavier PINOCHET
M. Robert TESSIER

Section Forêts et filière bois
M. Charles DEREIX
M. Gérard DEROUBAIX
M. Marc VINCENT

Section Productions animales
M. Dominique LANGLOIS
M. Charles-Henri MOULIN
Mme Christine ROGUET

Section Sciences humaines et sociales
M. Mathias GIREL
M. Pascal MARTY
M. Jean-Pierre POULAIN

Section Milieux et êtres vivants
M. Hubert BOIZARD
M. Claude PLASSARD
Mme Fabienne TROLARD

Section Sciences de la vie
Mme Anne BRISABOIS
Mme Mylène DURAND-TARDIF
M. Philippe KIM-BONBLED
M. Philippe REIGNAULT

Section Environnement et territoires
Mme Gabrielle BOULEAU
Mme Isabelle GOLDRINGER

Section Alimentation humaine
M. Philippe BESNARD
Mme Sylvie ISSANCHOU

Section Agrofournitures
M. Hubert DEFRANCQ

Section Économie et politique
Mme Martine GUIBERT
M. Hervé LECESNE
M. Franck MICHEL
M. Claude VERMOT DESROCHES

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 08 FEV. 2021

Le ministre de l'agriculture
et de l'alimentation

Julien DENORMANDIE